



Déclaration de la CGT et CGT Educ'action au CAEN du 5 mai 2020

Mesdames et Messieurs les membres du CAEN,

La santé d'abord

A l'école comme ailleurs, pas de protection, pas de retour sur le lieu de travail !

Le 13 avril le président Macron a annoncé un début de dé-confinement pour le 11 mai. Alors qu'il se targuait de suivre les préconisations des scientifiques pour guider son action, on sait désormais qu'il fait fi des recommandations du fameux Conseil scientifique qu'il a lui-même créé ! Dans tous les secteurs, les salarié.es sentent bien monter la pression à la reprise. Les membres du gouvernement manient à merveille la démagogie et le bâton, en défendant la circulaire Dussopt sur le retrait des jours de congés et des RTT tout en chantant les louanges des agent-es

Les annonces quasi quotidiennes de nos responsables politiques sur le dé-confinement ne doivent pas nous faire oublier que ce même gouvernement a mis en place une loi d'urgence sanitaire adoptée par le Parlement le dimanche 22 mars 2020 instaurant un certain nombre de mesures qui viennent casser les règles du droit du travail qui étaient déjà bien fragilisées :

- durée quotidienne maximale de travail est portée à 12 heures, au lieu de 10 heures actuellement ;
- durée maximale de travail hebdomadaire fixée à 60 heures ;
- extension du travail le dimanche...

La CGT exige le retrait de toutes les dérogations au Code du travail prévues dans la loi d'état d'urgence sanitaire en matière de temps de travail, de repos hebdomadaires ou dominicaux, de prises de congés ou RTT imposées, etc. Elle exige également l'interdiction de tout licenciement, quelqu'en soit le motif.

Pour l'Education, le premier ministre a annoncé la réouverture des écoles partout le 11 mai ; pour les collèges, ce serait pour le 18 mai (6^{ième} et 5^{ième}) en fonction des départements et pour les lycées, on verra fin mai ! Comment comprendre un tel entêtement à ouvrir de manière prématurée les établissements scolaires alors que l'Ordre National des médecins s'y oppose, estimant que le risque est grand de réintroduire le virus, et que l'Institut Pasteur prévoit que cette réouverture risquera de relancer la pandémie.

Ces annonces inquiètent et interrogent toute la population et, en premier lieu, les personnels de l'éducation. Bien loin de l'intérêt des élèves, des impératifs pédagogiques ou sociaux avancés par le gouvernement, il est sûr que cette décision n'est guidée que par la nécessité de donner des moyens d'accueil aux enfants des travailleurs et travailleuses afin de les renvoyer le plus vite possible au travail ! Les propos de Mme la présidente de Région sur la reprise économique sont en soi édifiants.

Les motivations gouvernementales répondent ainsi aux exigences économiques du Medef ! En ce sens le volontariat soi-disant laissé aux parents sera bien illusoire pour les familles populaires. Les adultes de ces familles assument déjà beaucoup de tâches impossibles en télétravail mais nécessaires à la société, ils et elles seront contraintes de mettre leurs enfants à l'école sans que les

conditions sanitaires ne soient réunies ; ces familles seront donc doublement en première ligne face au risque de contamination.

Tout cela est inacceptable. L'École n'est pas une garderie.

Les protocoles version définitive ont été rendus publics entraînant de grande inquiétude sur la quantité de consignes à mettre en place seulement en quelques jours pour les Ecoles qui doivent ouvrir en 1^{er}. La stratégie semble être de renvoyer encore une fois la responsabilité de la gestion de la reprise aux acteurs locaux et aux personnels, chef-fes d'établissements ou aux directeurs-trices d'école sous le prétexte de souplesse et d'adaptation au terrain.

Pour la CGT Educ'Action Nantes, tout ne sera pas prêt pour assurer une réouverture dans des conditions sanitaires telles que préconisés par l'INSERM, l'INRS ou l'Académie de médecine.

Qui peut croire aux mesures suivantes :

- tests généralisés et réguliers ;
- fourniture du matériel de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques chirurgicaux ou FFP2) en quantité suffisante pour les agent.es et les élèves adaptés à la situation de travail de chacun ;
- désinfection des écoles, services et établissements scolaires qui ont été fréquentés pendant la période de confinement ; et protection adaptée pour les personnels chargés de cette tâche ;
- maintien de la distanciation sociale dans tous les lieux fréquentés par les élèves et personnels

Qui peut croire que l'ensemble des mesures inscrits dans les protocoles pourront être mises en œuvre avec des enfants et des adolescent.es, dans des écoles et des établissements qui souffrent déjà du manque de moyens de prévention et de santé dignes de ce nom ?

Ce sont des exigences préalables. La CGT Educ'Action Nantes réaffirme que, sans toutes les protections nécessaires, il ne peut y avoir de reprise. La vie et la santé des enfants, des familles et des personnels sont prioritaires. Si ces conditions ne pouvaient être réunies, la CGT Educ'Action Nantes soutiendra ceux et celles qui useraient légitimement de leur droit de retrait.

Un préavis de grève pour tout le mois de mai a été déposé par la FERC-CGT.

Plus que jamais, la CGT Educ'Action exige l'abandon de cet objectif du 11 mai et de ne décider d'une date qu'après avoir travaillé aux conditions de réouverture : plutôt que de rater une réouverture précipitée, travaillons plutôt à réussir pour tou-te-s la rentrée de septembre.

Quoi qu'il en soit, c'est une rentrée particulière qui aura lieu en septembre 2020, avec aussi des conditions particulières qui exigent que les moyens forts soient dégagés en termes de moyens humains par le biais d'un recrutement massif de personnels toutes catégories confondues pour le service public d'Education mais aussi d'investissements dans les rénovations et aménagements des bâtiments.

Le gouvernement semble sous-entendre qu'il y aura un avant et un après Covid 19, et tous les acteurs semblent prendre conscience de l'absolue nécessité d'un secteur public fort.

Au-delà des effets d'annonces, la priorité au service public devra ainsi être affirmée haut et fort car ne l'oublions pas ce sont bien ceux qui ont fait les choix politiques d'austérité et de casse des services publics en particulier celui de la Santé depuis de nombreuses années qui portent la responsabilité de la crise sanitaire et de la nécessité du confinement.

La CGT reste mobilisée pour défendre les intérêts des travailleurs-euses et notamment les plus précaires dans cette période et tous les jours d'après !

Nantes, le 5 mai 2020